

C'EST QUOI RESF ? (Français)

- Vous êtes étranger.e, scolarisé.e ou avec des enfants scolarisé.e.s, et vous vous trouvez dans une situation délicate? Vous êtes sans ressources, sans logement ou menacé.e.s d'une expulsion de votre logement, ou même du territoire? La scolarité de votre/vos enfant(s) est perturbée par vos conditions de vie difficiles?

- Vous êtes inquiet.e.s pour une famille/un.e jeune qui se trouve dans ce type de situation et vous ne savez pas quoi faire pour l'aider ?

Ne restez pas seul.e.s, contactez RESF ! Le Réseau Éducation Sans Frontières est un réseau de collectifs constitué d'enseignant.e.s, de parents d'élèves et de citoyen.ne.s qui se battent pour que le droit à l'éducation pour tou.te.s, et notamment pour les enfants/jeunes migrant.e.s, soit respecté.

Les démarches de soutien s'appuient sur le droit à l'éducation qui est inscrit dans la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies (article 28). En France, tout.e enfant/jeune a le droit d'être scolarisé.e à l'école publique, quelle que soit la situation administrative de ses parents.

Le RESF a pour but d'aider les enfants/jeunes à rester scolarisé.e.s dans leur école/établissement, à étudier dans de bonnes conditions, en les aidant ou en aidant leurs familles dans leurs démarches pour être régularisé.e.s.

Si vous souhaitez en savoir plus, alerter RESF sur une ou plusieurs situation(s) ou monter un collectif, n'hésitez pas à écrire à resf38@no-log.org ou à appeler le 06 81 03 52 27 !